

Demande de remboursement activité hors territoire

Direction Loisirs, culture et vie communautaire

Se référer au *Règlement 1783-00-2021* en vigueur

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR	
Nom complet :	
Adresse :	
Ville :	Code postal :
Courriel :	Téléphone :

IDENTIFICATION DE L'ACTIVITÉ		
Activité récréative :	Carte loisirs :	Date de l'activité :
Nom de l'activité :		
Lieu (adresse, ville) :		

TARIF ET REMBOURSEMENT	
A. Tarif non-résident de l'activité :	
B. Tarif résident de l'activité :	
Différence (A-B) :	
TOTAL DU REMBOURSEMENT :	
<i>Remboursement de 50 % de la différence jusqu'à concurrence de 125 \$</i>	

DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Copie de la facture ✓ Preuve de résidence sur le territoire de la ville de Beloeil du demandeur ✓ Fournir la grille des tarifs d'inscription des non-résidents et des résidents de l'activité ou de la carte loisirs ✓ Si achat d'une carte loisirs, preuve d'inscription du demandeur à une activité offerte par la ville

Je reconnais que la présente demande de remboursement sera soumise aux vérifications par la ville de Beloeil. Si la demande est acceptée, la demande sera traitée dans un délai de 4 à 6 semaines suivant l'approbation de la demande.

Toute demande peut être refusée si les conditions ne sont pas remplies.

Signature du demandeur :

SECTION RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION		Date de réception :	
Reçu par :	Demande acceptée ?	Oui :	Non :
Si refusé, raison ou commentaire :			
Approbation de la direction :			